

Les plaisirs de l'été

Certains préfèrent la plage, d'autres la montagne ou la campagne... Beaucoup parmi les orthophonistes vont apprécier un bon bouquin comme celui dont nous parle Florence Fekhreddine dans ce numéro du Bulletin de la FOF. D'autres encore ont travaillé tout l'été...

Après ces jours de détente, de changement de rythme et de repos nécessaire, nous abordons la rentrée, pleines de projets et d'énergie. Et il en faut !

En effet, des dossiers importants nous attendent.

La publication du rapport dit Delevoye sur le projet de réforme des retraites inquiète toute la profession. Nous ne sommes pas dupes de ces annonces de dialogue social feint qui, nous l'avons bien vu pour les précédentes négociations concernant la profession, n'a mené qu'à l'acceptation des directives gouvernementales, n'a pas apporté l'ombre d'un progrès pour nous, si ce n'est des mesures qui cachent l'essentiel, comme la non revalorisation de notre lettre-clé.

Le retour des orthophonistes dans les écoles, par le biais des textes sur l'école inclusive, est une porte ouverte à la disparition pure et simple du secret médical en orthophonie. La distinction entre soin et pédagogie est de plus en plus ténue. Déjà mise à mal par l'appel aux orthophonistes comme experts de la pédagogie et prescripteurs d'aménagements scolaires (hors du champ de leur métier), cette distinction pâtit de cette place indéfinie de l'orthophoniste dans les murs de l'école. Les métiers de soins ne peuvent pas devenir une annexe de l'école, ni un service supplémentaire proposé par l'Éducation Nationale. L'enfant, handicapé ou non, ne peut pas être réduit à l'élève.

Et pendant ce temps, la situation dans la fonction publique hospitalière, nullement améliorée par le décret paru en 2017 après des années de discussion et de combat, continue de se dégrader pour les orthophonistes comme pour les autres professionnels de santé, au détriment des patients. Et les autres conventions collectives des salariés n'ont toujours pas pris en compte le passage au grade master dans les grilles salariales.

Passons aux choses positives, avec les projets de création de nouveaux syndicats régionaux.

Les premiers jalons sont posés en région Occitanie. Nous nous réjouissons de ces perspectives qui contribuent à rassembler les orthophonistes qui adhèrent aux valeurs et propositions de la FOF, et souhaitent participer à défendre et promouvoir notre vision d'une orthophonie de soin. Enfin, nous saluons le lancement des travaux de notre nouvelle commission formation continue, qui réfléchit aux questions soulevées lors de la Rencontre des Syndicats Régionaux, au sujet des contraintes imposées par le FIF-PL, l'ANDPC et le référencement DataDock, et qui entraînent une restriction et une sélection orientée et partisane des formations auxquelles nous pouvons accéder avec un financement.

Le travail syndical est dynamique, forcément. S'il n'y avait aucun dossier à discuter, à négocier, à construire, nous n'existerions pas et serions dans le « meilleur des mondes ». Que de réflexions, recherches et événements en perspective ! Alors, au boulot et à vos plumes ! Loin de tout dogmatisme et avec la volonté d'œuvrer pour l'orthophonie.

Bonne rentrée !

Nicol BOULIDARD, Guillemette AUBIN-VIARD et Céline ANDREJEWSKI